

Lettre Hebdo n° 383 - Semaine du 16 au 22 juin 2025

Gestion du personnel

Type : mouvement intra-départemental 2025 - appels à candidatures.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les enseignants intéressés doivent transmettre leur dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, par la voie hiérarchique, **au plus tard le 20 juin 2025**.

Documents :

Conseiller pédagogique spécialisé ASH

Circonscription : Tulle Vézère ASH

- ▶ [Appel à candidature](#)
- ▶ [Fiche de poste](#)

Enseignant spécialisé

Équipe départementale d'enseignants pour l'inclusion scolaire (EDEIS)

Circonscription : Tulle Vézère ASH

- ▶ [Appel à candidature](#)
- ▶ [Fiche de poste](#)

Enseignant en unité d'enseignement externalisée

ITEP de Malemort

Circonscription : Tulle Vézère ASH

- ▶ [Appel à candidature](#)
- ▶ [Fiche de poste](#)

Enseignant de l'équipe pluriprofessionnelle d'autorégulation

Lycée Simone Veil - Brive

Circonscription : Tulle Vézère ASH

- ▶ [Appel à candidature](#)
- ▶ [Fiche de poste](#)

Lien : [page](#).

Type : mouvement inter-degrés 2025 - appel à candidatures.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : appel à candidatures pour le poste d'enseignant au centre éducatif fermé (CEF) de Moissannes (87). Les enseignants intéressés doivent transmettre leur fiche de candidature **avant le 27 juin 2025** à secretariat.ash@ac-limoges.fr, ctash@ac-limoges.fr et ce.diper@ac-limoges.fr (avec copie à l'IEN de circonscription).

Documents : ▶ [Fiche de poste](#) ▶ [Fiche de candidature](#)

Lien : [page](#).

Type : campagne PACTE 2025-2026.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les enseignants volontaires pour assurer des missions PACTE durant l'année scolaire 2025-2026 doivent renseigner le formulaire ci-dessous **avant le 26 juin 2025**.

Documents : ▶ [Questionnaire PACTE 2025-2026](#)

Actions éducatives

Type : éducation artistique et culturelle.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : bulletin d'information de la délégation académique à l'action culturelle.

Documents : ▶ [Bulletin n° 39 du 10 juin 2025](#)

